Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 29 (1921)

Heft: 9

Artikel: Dispensaire d'hygiène sociale à Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682607

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 9 — XXIXe année. 1er septembre 1921.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Dispensaire d'hygiène sociale à Genève	97
Journée cantonale des samaritains neuchâtelois	99
Conférences cinématographiques de la Croix-Rouge suisse et conférences avec projections	100
Aux directeurs de cours de samaritains et aux organisateurs d'exercices en campagne	101
Société militaire sanitaire suisse, rapport du jury du IIe concours fédéral sanitaire, à Lausanne	102
Invitation à l'assemblée générale annuelle de l'Alliance suisse des gardes-malades	103
Respirons bien	103
Secours en faveur de la Russie affamée	105
Liste des onze devoirs des enfants américains	106
Nouvelles de l'activité des sociétés : XIVe assemblée des samaritains romands à Bienne; Tavannes, samaritains	106

Dispensaire d'hygiène sociale à Genève

Le dernier rapport annuel de la Croix-Rouge genevoise est particulièrement instructif. Cette section déploie une grande activité répartie sur plusieurs commissions: celle des *réunions de travail,* du *matériel,* de la *colonne de transports,* du *Home* des infirmières, de la lutte contre les *maladies vénériennes,* du *Dispensaire,* de la *propagande,* de la *section cadette,* etc.

Il est intéressant de connaître le rapport présenté par le président de la section genevoise de la Croix-Rouge sur le Dispensaire d'hygiène sociale. Cette œuvre, décidée en 1919, dirigée par les Drs Guyot et Alb. Reverdin, a rendu pendant la première année de son existence de grands services à la population genevoise. Voici ce que dit le rapport:

« Le rôle de notre Dispensaire mérite d'être bien précisé.

Des infirmières diplômées, spécialement instruites dans ce but, assistent aux consultations des policliniques de la ville. Là, le médecin leur désigne les malades au domicile desquels elles doivent se rendre pour contrôler l'application des prescriptions médicales, enseigner à l'entourage du malade la façon de le soigner, inculquer à la famille des principes d'hygiène, faire un rapport au médecin sur les conditions hygiéniques ou sociales dans lesquelles vit le malade. L'infirmière fait alors une fiche médicale et, si elle le juge utile, une fiche sociale. De sa propre initiative elle cherche à améliorer l'hygiène du logement, dont elle signale quelquefois les défectuosités au Bureau de salubrité, encourage par tous les moyens l'allaitement maternel, donne des conseils sur l'alimentation et sur l'utilisation ration-

nelle des ressources de la famille. Elle indique enfin les cas les plus intéressants aux organisations de bienfaisance de la ville. Elle remplit donc un double rôle: médical et social.

L'instruction spécialisée, l'expérience de l'infirmière visiteuse en font la monitrice d'hygiène de la population, l'agent de liaison entre le malade et le médecin, le trait d'union entre le problème social et le problème médical.

Un local, composé de deux bureaux, est le centre de l'activité des infirmières. C'est là qu'elles rédigent et classent tous les soirs les fiches des familles visitées. Elles tiennent à jour des statistiques sur les diverses maladies sociales et pourront ainsi fournir des renseignements utiles sur leur répartition dans les différents quartiers de la ville.

Les infirmières du Dispensaire doivent être diplômées, de nationalité suisse, âgées de 25 à 45 ans. Leur choix est très important, car il est désirable que leur éducation première leur confère les qualités nécessaires à leur délicate mission sociale. Les services qu'elles rendent sont absolument gratuits. Avant de devenir titulaires, elles font un stage de trois mois, pendant lequel elles ne sont pas rétribuées. Comme titulaires, elles signent un engagement, reçoivent un traitement, sans nourriture, ni logement et sont astreintes à 8 heures de travail par jour. Elles doivent porter un costume spécial pendant les heures de travail, ainsi qu'une broche, insigne de leurs fonctions.

Le Dispensaire a débuté par une infirmière-chef et deux titulaires. L'une d'elles est attachée à la Consultation des nourrissons de la Maternité (prof. de Seigneux), l'autre à la Policlinique infantile (prof. d'Espine), la troisième à la Policlinique médicale (prof. Humbert). Les médecins de l'Assistance publique, ou d'autres médecins de la ville s'adressent aussi volontiers à nos infirmières. Ils demandent leur aide au moyen d'une carte-lettre spéciale. Une quatrième titulaire fut engagée dans le courant de l'année et le personnel fut complété par 4 infirmières bénévoles qui tout en s'initiant à leurs fonctions, nous rendent de précieux services. L'activité de nos infirmières visiteuses a déjà été grande, elles ont fait 6834 visites pendant cette première année qui fut une période d'organisation. Ce chiffre sera plus que doublé en 1921, car cette année la moyenne des visites s'élève déjà à plus de 1300 par mois.

Les résultats en sont des plus remarquables. Les infirmières ont obtenu l'entrée à l'Hôpital ou à la Pouponnière de 58 malades; procuré des séjours à la campagne à 60 malades; évité en les soignant à domicile l'hospitalisation de 70 malades; persuadé de prolonger l'allaitement maternel à 47 mères; obtenu plus de régularité dans les soins à 41 bébés; dépisté et adressé à des médecins 77 malades; réussi à obtenir plus d'ordre et de propreté dans 33 ménages; obtenu du Bureau de bienfaisance 51 secours; obtenu d'œuvres diverses 45 secours; procuré du travail rémunérateur à 39 personnes.

Enfin les infirmières ont eu a s'occuper de 594 cas qui ont nécessité des interventions et qui ont dû être suivis plus ou moins longtemps.

Le travail de nos infirmières visiteuses est non seulement apprécié de la population mais aussi des médecins qui les emploient, car elles s'abstiennent de toute critique du traitement prescrit, de toute tentative de faire un diagnostic, ou de prescrire des médicaments: elles ne sont que les auxiliaires du médecin et dans ce rôle modeste leur action est inappréciable. Je vous citerai à ce propos un extrait d'un article écrit par notre infirmière-

chef pour le *Bulletin de la Ligue des Croix-Rouges,* qui est caractéristique : « ..... une autre fois, dit-elle, envoyées à « domicile pour soigner une fillette, nous « avons remarqué que sa mère paraissait « bien plus malade qu'elle ; elle toussait, « se sentait fatiguée, avait de la fièvre « tous les soirs. Après plusieurs visites, « nous réussissons enfin à la convaincre « de se faire examiner au Dispensaire anti- « tuberculeux, où elle fut reconnue grave- « ment atteinte. Avec l'appui de l'autorité « médicale, nous avons pu la décider à se « soigner et à prendre les mesures de « prophylaxie nécessaires pour préserver « sa famille. Cet été sa fillette a pu être « reçue chez une tante à la montagne et « ses deux petits garçons ont été placés « à la campagne. Dernièrement le père, « renvoyé de sa place, est venu au Dis- « pensaire nous demander de lui procurer « du travail. Nous avons fait des démarches « dans ce but afin qu'il puisse prompte- « ment retrouver un gagne-pain. »

C'est là un exemple entre beaucoup qui montre quelle influence bienfaisante peuvent exercer les infirmières visiteuses. Leur qualité d'infirmière de la Croix-Rouge, sans étiquette politique, ni religieuse, leur donne une grande force, leur ouvre toutes les portes et leur réserve un accueil chaleureux auprès de tous ceux qui sont malheureux et qui souffrent.

Leur action devra s'étendre progressivement à toutes les consultations gratuites de la ville, ainsi qu'au personnel des grandes usines et entreprises publiques. Pour cela, il faudra augmenter leur nombre. En Amérique, le chiffre des infirmières visiteuses est d'environ une infirmière par 4 à 5000 habitants, ce qui ferait pour Genève environ 30 à 40 infirmières. Vous voyez qu'avec nos 4 infirmières titulaires et nos 4 stagiaires nous sommes loin du chiffre idéal.

Une œuvre comme celle d'un Dispensaire d'hygiène sociale ne peut vraiment réussir que si l'on trouve comme infirmière-chef une personne ayant non seulement les qualités professionnelles nécessaires, mais encore un dévouement et un enthousiasme sans bornes. Je suis heureux de dire, dussé-je froisser sa grande modestie, que nous avons trouvé en Mlle Lucie Odier la personnalité qu'il fallait et qu'avec elle notre Dispensaire est entre de bonnes mains.

Au nom du comité et de la section toute entière, je remercie nos infirmières visiteuses, titulaires et stagiaires, du tact, du zèle et du dévouement qu'elles mettent à accomplir leur tâche si difficile et si fatiguante. Je crois cependant que leur meilleure récompense est la satisfaction qu'elles ont de faire une œuvre des plus belles et des plus utiles. »

Journée cantonale des samaritains neuchâtelois

Depuis longtemps nos sections neuchâteloises désirent voir se créer un noyau de samaritains au Val-de-Travers. Cette question qui paraît si simple au premier abord, est au contraire très complexe, et plusieurs années se sont écoulées sans que notre Comité cantonal ait pu arriver à un résultat tangible.

Dans le but de faire de la propagande et de montrer le but des sociétés de samaritains, une première « journée cantonale » avait été organisée à Couvet en